



Juillet-Août 2017

BLANGY SUR TERNOISE

Notre Village

Bulletin Municipal N°57



Parution début
Septembre 2017

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Alors que le mois de juin annonçait, selon certains spécialistes météorologistes, une période estivale caniculaire, il n'en fut rien pour notre région. Comme depuis plusieurs années, il a fallu se contenter d'alternances d'éclaircies et de périodes pluvieuses: rien d'exceptionnel ! Mais cela n'a pas empêché le centre aéré de fonctionner au maximum de ses possibilités (80 enfants pendant 5 semaines) avec de nombreuses activités. En août, notre doyenne Madame Massart Lucienne nous a malheureusement quittés (voir article ci-dessous). Côté travaux, le chantier du groupe scolaire touche à sa fin. Les écoliers vont retrouver un bâtiment qui va leur apporter un confort thermique et acoustique mieux adapté. Du côté du personnel, la non reconduction automatique des contrats aidés est un vrai casse-tête pour notre premier magistrat car il faut assurer l'assistance maternelle , le service à la cantine et la garde des enfants . Mais cela devrait s'arranger pour le jour J. En cette période de reprise des activités professionnelles et scolaires, nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne rentrée.

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :
Lundi, Mardi, et Jeudi de 14h à 18h et le Vendredi de 9h à 12h
Tel : 03.21.41.92.38

Permanence des élus :

Le Maire M. MASSART:
Sur Rendez-vous
Le 1^{er} Adjoint : JL.MASSART
Lundi de 18h à 19h
Le 2^{ème} Adjoint : JM. VENANT
Jeudi de 18h à 19h
Le 3^{ème} Adjoint : N. LEJEUNE
Mardi de 18h à 19h

Ouverture de l'Agence Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi
De 9h15 à 11h45.
Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la bibliothèque:

Le Samedi de 10h à 11h30 et le Jeudi de 17h45 à 18h45 ainsi que le lundi de 16h15 à 17h en période scolaire.

Lecture par la conteuse, les samedis 23 septembre et 21 octobre et de 10h45 à 11h15.

Tél:03.21.41.91.80

Permanence du Syndicat des Eaux à la maison des Associations:

Lundi de 10h à 12h , mercredi et jeudi de 14h à 18h Tél:03.21.03.68.69

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les Lundis matins

Ramassage des déchets recyclables :

Lundis 4 et 18 septembre, 2, 16 et 30 octobre 2017.

Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats :

Déchèterie de la Communauté de Communes à Marconnelle, chemin des Voyeux. Elle est ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

Le conseil municipal

NOTRE DOYENNE, LUCIENNE MASSART NOUS A QUITTÉS



C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de Madame Lucienne Massart née Dezandré le mercredi 18 août. Elle allait avoir 94 ans. Elle était la doyenne du village depuis le décès de Madame Monget en septembre 2016 et formait avec son époux Jean le couple aîné de la commune. Ils avaient, en 2014, fêté leurs noces d'Albâtre (75 ans). Cet évènement rare est le seul recensé dans l'histoire de la commune. Native de Blangy et mère de 5 enfants, elle a consacré sa vie à sa famille qui s'est agrandie au fil des ans avec 13 petits enfants, 19 arrières petits enfants et 5 arrières-arrières petits enfants.

Pendant de nombreuses années, avec son mari, elle a honoré de sa présence le traditionnel repas du 1er mai. A son époux et toute sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances et tout notre soutien en ces moments difficiles.

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET



Après le feu d'artifice tiré la veille, les festivités du 14 juillet se sont poursuivies avec la mise à l'honneur de Joël DECOBERT, employé au service technique de la commune depuis 1985, qui faisait valoir ses droits à la retraite après 32 ans d'activité dans notre village. Au cours de sa carrière, il a connu quatre maires: Jean Martin, Daniel Martin, Bernard Debuire et Michel Massart. Grâce à son expérience et son sens de l'observation, Joël avait une très bonne connaissance du territoire de la

Les Services Santé

Médecin:

M. PSZOTA Adrian
03.21.47.48.93 ou 07.87.15.27.45

Infirmier(e)s :

Mme OBIN ou M VERMECH
03.21.41.82.88 ou 06.45.92.06.38

Ostéopathe:

M. GUNGAH V.
03.21.41.29.84 ou 06.98.08.50.74

Pédicure-Podologue:

M.MORTREUX Nicolas
03.21.03.52.76 ou 06.82.16.50.83

Pharmacie du Moulin: Mme JOLY
03.21.41.89.94

Pour votre bien-être

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis: Rendez-vous à 14h sur le parking de l'église.

Les Rendez-vous de

Septembre et Octobre 2017

Samedi 2 septembre: Commémoration de la libération à Béalencourt (18h)

Jeudi 7 septembre: Marche d'automne

Samedi 16 et dimanche 17 septembre: Journées du Patrimoine: Exposition du conseil départemental en mairie sur la musique pendant la 1ère guerre mondiale

Samedi 16 septembre : Repas dansant du club des aînés

Dimanche 17 septembre: Ouverture de la chasse

Samedi 23 septembre: Lavage de voitures parking de la salle des fêtes

Dimanche 8 octobre: Thé dansant organisé par les majorettes « Les Eclipses »

Samedi 14 octobre: Assemblée Saint Hubert Chasse:

Dimanche 22 octobre: Concert d'Automne de l'Harmonie

Horaires des cérémonies religieuses :

Samedi 2 septembre:

à Auchy 18h

Dimanche 1 septembre:

à Le Parcq 11h: Célébration

Dimanche 17 septembre

À Béalencourt 11h: Ducasse

Dimanche 24 septembre

à Willemen: 11h

Samedi 30 septembre

à Rollancourt :11h

Pour les messes du mois d'octobre, consultez le site internet

www.paroissecancheternoise.com ou le responsable de la paroisse.

Etat Civil

Décès :

Lucienne MASSART:

le 18 août 2017

Naissances:

Lilou TARTARE
le 10 août 2017

commune. Malgré la retraite, il restera une personne de bon conseil pour de futurs travaux. A cette occasion, le conseil lui a remis un cadeau sous la forme d'un bon d'achat dans une grande enseigne de jardinage, lui qui avoue se consacrer pleinement à ce loisir. Lors de la cérémonie, Michel Massart, Maire, en a profité pour présenter son successeur Anthony Despres qui, après trois ans de contrats d'avenir à durée déterminée, sera titularisé suite à une année en tant que stagiaire. Cette cérémonie s'est clôturée par le traditionnel vin d'honneur suivi du repas à la « Bonne Franquette » qui a réuni une centaine de personnes. « **BONNE RETRAITE JOËL !** »

MICHEL MASSART DECORÉ DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR D'ARGENT

Lors de la Ducasse, deux manifestations municipales ont animé les festivités locales. Ce fût tout d'abord l'inauguration des mâts installés près de l'écusson et du monument aux morts par les séateurs Jean-Claude Leroy et Jean-François Rapin. Puis, lors du concert-apéritif de l'harmonie, Michel Massart, notre maire, s'est vu remettre la médaille d'honneur d'argent communale, régionale et départementale pour 20 ans de mandats électoraux. A la surprise du récipiendaire et du public venu nombreux, les deux élus nationaux lui ont aussi remis la médaille d'honneur du Sénat. Sa carrière, au service de la commune, a commencé en 1995. Il est alors élu conseiller municipal sous la mandature de Daniel Martin. En 2001, il est nommé 2ème adjoint auprès de Bernard Debuire. En 2008, il est élu maire. On lui doit, en particulier, la réfection de

la voirie, le plateau omnisports et plus récemment, la rénovation thermique du groupe scolaire et bien d'autres travaux moins importants mais qui contribuent au développement de la commune. Dans son allocution, notre premier magistrat a tenu à remercier les différentes équipes municipales avec qui il a travaillé mais aussi sa maman, son épouse et toute sa famille qui doivent supporter ce rythme de vie particulier imposé par les obligations d'un élu. Pour terminer, le conseil municipal a procédé à la remise d'un cadeau et de fleurs pour marquer cette journée particulière.



RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 30 juin: le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Michel MASSART, maire, pour débattre des points suivants :

Vote des délégués et des suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017: Après le rappel de la procédure par le premier magistrat, les élus ont voté pour désigner les représentants du conseil qui participeront aux prochaines élections sénatoriales. Les résultats sont les suivants: Titulaires: Michel Massart, Jean-Luc Massart et Jean-Marc Venant. Suppléants: Nadine Lejeune, Christian Martin et Claude Caudron.

Dissolution du CCAS: Selon l'article 79, la loi NOTRE prévoit la suppression du CCAS pour les communes de moins de 1500 habitants. Le conseil accepte la suppression du CCAS mais ne remet pas en cause la poursuite des activités sociales de la commune. Elle sera effective le 1er janvier 2018.

Projet éducatif du centre aéré: En accord avec la CAF, un nouveau projet éducatif a été rédigé pour le centre aéré en 2017. Il sera valable 3 ans et renouvelable. Le conseil valide ce nouveau projet.

Procédure de reprise des concessions abandonnées au cimetière: La phase réglementaire de constatation de l'état d'abandon des concessions perpétuelles étant terminée, il y a lieu de procéder à leur reprise. Après délibéré, le conseil décide, à l'unanimité, la reprise des concessions.

Réforme des rythmes scolaires: Suite à la publication du décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, la commune peut décider de supprimer les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) et revenir à la semaine des 4 jours. Après délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer ce décret. Après avoir prévenu les services concernés, l'application de cette décision sera effective à la rentrée de septembre 2017.

Jeudi 3 août: Tarifs garderie et cantine scolaire 2017: Pour le tarif de la garderie, celui-ci n'ayant pas augmenté depuis 2009, Monsieur de Maire propose de fixer le coût de l'heure à 1€ par enfant au lieu de 0.60€. Pour le tarif de la cantine, la société API proposant les mêmes tarifs que l'an dernier, Monsieur le Maire propose de maintenir les mêmes coûts des repas malgré une augmentation de certains ingrédients (pain) et du service. Les deux propositions sont acceptées à l'unanimité.

Participation des communes aux frais de fonctionnement de l'école: Pour les enfants extérieurs à la commune et bénéficiant d'une dérogation pour intégrer le groupe scolaire, la participation des communes voisines était de 250€ par an depuis 2014. Considérant que l'estimation des services administratifs est de 415€ et que l'investissement de la commune est de plus en plus important, Michel Massart propose de fixer la participation à 280€. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Plan communal de sauvegarde: Suite aux attentats, chaque commune est amenée à proposer un document prévoyant les moyens humains et matériels pouvant être mis en œuvre dans le village en cas de problèmes

Etat Civil (suite)

Mariages :

Gaëtan AUBRIOT et

Mélanie LENFANT:

le 15 juillet 2017

Pascal MASSART et

Dolorès ROUSSEL

le 22 juillet 2017

Florian ROBE et Perrine

MASSART

le 19 août 2017

particuliers (inondation, incendie, attaque terroriste.....). Monsieur le Maire propose de créer un groupe de travail pour élaborer ce document et contacter les communes ayant déjà travaillé sur ce sujet.

L'ENTREPRISE JSD S'EST INSTALLÉE DANS NOTRE COMMUNE

Depuis le mois d'avril, la nouvelle entreprise JSJ (Jérôme Simon, à droite sur la photo, et Johann Demarcq) s'est installée dans la commune, rue d'Hesdin, dans l'ancien local de Jean-Marie Blondeau dont ils ont repris une partie de la clientèle et de l'activité. Spécialisés dans l'installation du chauffage, du sanitaire et de l'électricité, ils ont suivi les formations qui leur per-



mettent d'être agrémentés pour faire bénéficier aux clients des mesures de crédits d'impôt et de la TVA réduite. L'activité est pour l'instant assez soutenue et un apprenti viendra renforcer l'effectif dès le mois de septembre. Pour tout problème ou projet dans leurs domaines de compétences, vous pouvez les contacter au 06 50 19 58 95 ou au 06 77 66 66 25. Le conseil municipal leur souhaite toute la réussite possible dans leur nouvelle activité.

La Page des Echos

LA NEUVAINE DE SAINTE BERTHE



Comme chaque année, la neuvaine de Sainte Berthe a été suivie par de nombreux fidèles. Organisée par l'association des amis de Sainte Berthe en collaboration avec l'Abbaye, elle proposait une semaine d'animations et de célébrations religieuses menées par le Père Eric, lazariste de Bondues. Elle a accueilli plus de 800 personnes qui ont pu s'incliner et se recueillir devant la châsse. C'est la première année, après sa rénovation, qu'elle est maintenant recouverte d'une enveloppe de verre épais qui doit la protéger contre les « agressions » du temps. Les temps forts ont certainement été la soirée du



samedi et la messe de clôture avec la présence de Jean-Claude GIANADA auteur de la chanson « Sainte Berthe, abbesse de Blangy » qui a vu l'église tout juste assez grande pour accueillir les fidèles et les fans. L'assemblée a pu assister à un moment de prière et de musique très apprécié qui montre le lien étroit entre les fidèles, le chanteur et notre Sainte. La neuvaine reste un temps fort de la vie chrétienne dans notre région.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA JSB TENNIS DE TABLE

Le mercredi 12 juillet, Claude Lesot a présidé, à 82 ans, l'assemblée générale du club qui marque sa 33ème saison au club, la 29ème en tant qu'entraîneur et la 25ème en tant que Président. Cet investissement mérite bien une reconnaissance du monde associatif et sportif pour ce passionné de la petite balle depuis 1946.

Pour la saison 2016-2017, la section comptait une vingtaine de joueurs répartis en 3 équipes. L'équipe Fanion qui évoluait en D1 accède à la Promotion d'Honneur. Les 2 autres équipes qui évoluaient respectivement en D2 et D3 terminent leur championnat en milieu de tableau. Pour la saison

prochaine, les 3 équipes seront reconduites et le principal souci du président sera la gestion des effectifs. Son souhait est de relancer l'école de tennis de table et pour cela, il lance un appel pour recruter de jeunes joueurs intéressés par ce sport. La suppression des TAP et la disponibilité des jeunes le mercredi permettra peut-être de réaliser cet objectif. Le bureau reste inchangé. Il sera toujours aidé de son vice-président Jean-Michel Leroy, de son trésorier Christian Martin et de son secrétaire Ludovic Lesot. La gestion de la section est saine et les comptes sont équilibrés. Pour la saison prochaine, les cotisations sont fixées à 25€ dès 8 ans, 30€ pour les jeunes nés avant 2001 et 35€ après 2001, licence comprise. Les entraînements reprendront en septembre. Pour plus de renseignements, contactez le 03 21 41 91 87 ou le 06 46 06 33 42.



32ème BROCANTE DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Dimanche 23 juillet, le syndicat d'initiative organisait sa 32ème brocante. Une première pour le nouveau président, Claude Caudron, qui pouvait compter sur les membres de l'association et de la municipalité pour une organisation respectant les nouvelles mesures de sécurité. Pour la première fois, les exposants pouvaient s'inscrire sur internet. Si tout s'annonçait pour le mieux la veille, Dame Nature en avait décidé autrement le lendemain avec un temps maussade dès le matin qui fit renoncer 30 exposants sur les 80 prévus. Néanmoins, l'apparition du soleil en fin de matinée et pour l'après-midi a permis d'avoir une fréquentation satisfaisante. Chineurs et curieux sont venus très nombreux toute la journée à la recherche de bonnes affaires ou d'objets rares à la grande satisfaction des organisateurs qui n'ont qu'un souhait pour l'an prochain: le beau temps toute la journée !



LA FÊTE DU CENTRE AÉRE



Vendredi 11 août, le centre aéré organisait sa fête de clôture après cinq semaines d'activités. Le directeur, Johann Lemonnier, et son équipe composée de Lise Lemonnier, Annie Delory, Sarah Hubo, Mathilde Vennant, Manon Baheu, Théo Ternisien et Clémence Roussel (respectivement de gauche à droite sur la photo) renforcée par Sandra Ritz et Victor Paillart, ont proposé aux jeunes du village et de la communauté de communes de nombreuses animations. Une semaine de camping à Sangatte, des sorties à Bagatelle, à Nausicaa, à la ferme pédago-

gique ou au parc d'Olhain sont venus agrémenter ces cinq semaines . Cette année, le centre proposait l'accueil d'un groupe d'adolescents de 14-17 ans qui devait réaliser un projet en auto-gestion avec une participation de la commune. La fête permettait aux enfants de découvrir les jeux anciens, puis de présenter un spectacle de danses et de chants. Pour marquer les 25 ans du centre, un magicien proposait des tours surprenants mettant en scène les enfants. Pour terminer la soirée, les parents pouvaient participer au barbecue préparé comme chaque année par la municipalité.



FESTIVITÉS DE LA DUCASSE

Comme chaque année, le dernier week-end du mois d'août était consacré à la ducasse communale. Outre les manèges, le tir et les stands de jeux, de nombreuses animations étaient proposées par le syndicat d'initiative aux jeunes et aux moins jeunes. Football, maquillage, course de garçons de café, concert apéritif, représentation des majorettes « Les Eclipses », et pêche à la truite au camping, agrémentaient ces trois jours de festivités. Pour la première fois, un marché du terroir et de métiers artisanaux était pro-



posé au public. Une petite dizaine d'exposants avaient répondu à l'invitation du SI. Maraîchers, producteur de viande et créateurs de bijoux pouvaient faire découvrir leur production et présenter leur entreprise. Côté football, on notera les premiers pas en match amical de l'équipe de U15 engagée pour la saison 2017-2018 et la sévère défaite des seniors en Coupe de France face à St Quentin Blessy (1-8). L'écart de 3 divisions était insurmontable pour les locaux. Au Relais du Vieux Chêne, chacun pouvait déguster les traditionnelles « Moules-Frites » et participer au concours de javelot dans une ambiance très festive.

